

<b>Zeitschrift:</b>	Revue Militaire Suisse
<b>Herausgeber:</b>	Association de la Revue Militaire Suisse
<b>Band:</b>	88 (1943)
<b>Heft:</b>	2
<b>Artikel:</b>	L'art militaire chez Villehardouin et chez Froissard [i.e. Froissart]
<b>Autor:</b>	Burgener, Louis
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-342185">https://doi.org/10.5169/seals-342185</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## L'art militaire chez Villehardouin et chez Froissard

La présente étude, que nous adresse un correspondant occasionnel, traite un sujet qui relève du domaine de l'Histoire. Nous la publions volontiers. Ce coup d'œil rétrospectif sur les procédés de combat du moyen âge n'est pas sans intérêt. Il nous montre en effet la permanence de certains principes tactiques dont on retrouve l'application dans la plupart des campagnes, et jusqu'à nos jours, malgré l'évolution des armements.

(*Rédaction.*)

### INTRODUCTION

GEOFFROY DE VILLEHARDOUIN fut un des grands seigneurs de la quatrième Croisade. Cette expédition n'arriva jamais en Palestine ; partie de Venise, la flotte s'empara de Zara, longea les côtes dalmates et grecques et aboutit à Constantinople. La « Conquête de Constantinople » (1198-1207) est une chronique d'autant plus précieuse que son auteur était bien placé pour juger des événements. Peu nous importe, si VILLEHARDOUIN a essayé — et avec quel ton de critique « impartial » — d'excuser la déviation de la Croisade. Nous ne pourrions trouver un chroniqueur mieux averti et plus compétent en science militaire.

Si le clerc JEAN FROISSART (1337-1404) n'a pas été un chef d'armée, il fait preuve d'une information merveilleuse due aux acteurs mêmes des guerres. Les volumineuses Chroniques se rapportent à la Guerre de Cent Ans et donnent un riche tableau de l'histoire anglo-française de 1328 à la fin du siècle.

VILLEHARDOUIN, représentant de la puissante noblesse médiévale, offre un exemple-type de la guerre féodale. Dans

la suite, l'art militaire va changer complètement sous l'influence de facteurs aussi essentiels que l'invention des armes à feu et l'introduction d'armées mercenaires. *FROISSART* marque un jalon capital dans cette évolution ; il représente l'époque de transition entre l'armée féodale et celle du début des temps modernes réunissant les restes de l'ancienne et les nouveautés de la nouvelle époque.

Une étude comparative de *VILLEHARDOUIN* et de *FROISSART* devait nous donner des renseignements intéressants sur la période la plus importante, peut-être, dans l'histoire de l'art militaire. C'est dans cet esprit que nous avons étudié les textes et rédigé ce travail dont vous pourrez juger des résultats tout à loisir.

## LA CAVALERIE

Elle comprend les *chevaliers* ou hommes d'armes, les *écuyers* ou sergents, les *auxiliaires à cheval* : archers, arbalétriers, autres fantassins.

Nous nous arrêtons aux chevaliers. Les écuyers sont en quelque sorte des demi-chevaliers. Les auxiliaires n'emploient le cheval que comme moyen de locomotion et portent le même équipement que les gens à pied.

### *Equipement du chevalier.*

Au premier siège de Constantinople, le chevalier Eustache du Marchais se lance dans le combat, équipé à la hâte :

« et ne fu armez que d'un gamboison et d'un chapel de fer, son escu a son col... <sup>1</sup> »

L'équipement ordinaire est donc plus complet. Le *gambison*, vêtement rembourré sur la poitrine et les épaules, se met directement dessous le *haubert* ou *hauberjon*, la longue cotte de mailles tombant du cou jusqu'aux genoux.

<sup>1</sup> *Villehardouin*, 168.

Cette cotte se continue par un capuchon en étoffe ou en cuir, garni de lamelles de fer au menton, à la nuque et aux joues.

Là-dessus, on lace le *heaume*, un vaste casque reposant sur les épaules, assez semblable à une cloche de plongeur polygonale.

Bras et mains, jambes et pieds ont des protections en cuir, en mailles de fer.

Les sergents portent la broigne, le chapel de fer, des protections de membres en cuir.

Ce n'est pas une sinécure que d'armer un chevalier, car l'équipement est aussi lourd que gênant. On ne le met que pour un combat immédiat, le heaume surtout.

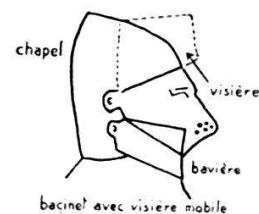
« et li chevalier... furent tuit armé, les helmes laciez et li cheval covert et ensellé...<sup>1</sup> »

Les changements de l'équipement vont de pair avec les améliorations des armes. Le heaume à plafond plat, renforcé, ne suffit plus à parer les coups de hache et de masse. Vers 1250, on se protège les épaules par des ailettes, rondelles en fer de 8-10 cm. de diamètre, puis, ces ailettes deviennent rectangulaires, couvrent toute l'épaule.

Sur le haubert, on enfile une *cotte d'armes*, pièce en toile. Plus tard, il faudra encore une *surcotte*, en étoffe ou en cuir.

Mais les variations, utiles ou de mode, ne s'arrêtent pas là ! Haubert, gambison, cotte, surcotte se font plus courts, car on a bientôt d'excellentes protections en fer pour les membres : *cuissards*, *genouillères*, *grêves*, *solerets*, *brassards*, *coudières*, *bracelets*, *gants*.

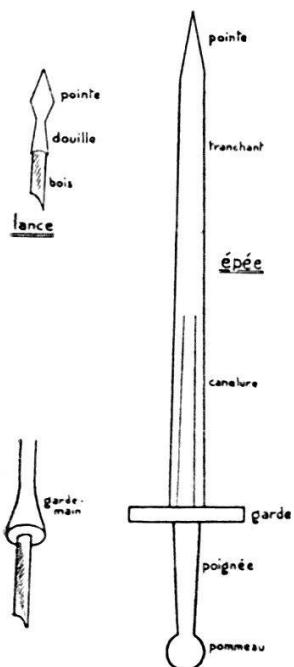
Il est impossible de déterminer exactement l'équipement normal d'un chevalier, car toutes les combinaisons sont possibles, suivant la fortune du noble.



<sup>1</sup> Villehardouin, 155.

Dès le début du XIV<sup>e</sup>, on tend vers l'*armure de fer*, composée de plates savamment forgées et combinées.

Du heaume trop lourd, on arrive, après toute une gamme de casques, au *bacinet*, un casque à visière mobile qui se conservera durant deux siècles.



### Armement.

La lance, l'épée et l'écu sont les armes caractéristiques du chevalier.

La hampe de la *lance* ou *glaive* possède, outre la pointe fixée par une douille, un garde-main, c'est-à-dire une rondelle qui protège le poing.

Du temps de FROISSART, les plates de fer, fixées sur la cotte de mailles, résistent au fer ordinaire de la lance. On emploie donc une pointe plus forte, espèce de dague bien retenue sur le bois. Notre chroniqueur appelle cette variante *glaive*.

Vers 1200, l'épée est destinée à des coups de taille pour assommer l'ennemi ou lui briser des membres : lame forte de 80-90 cm., à deux tranchants et deux canelures ; garde simple formée d'une barre de fer transversale ; poignée assez mince de 15-20 cm., pommeau plat et circulaire. L'épée est maniée avec une ou deux mains.

Au XIII<sup>e</sup>, on réserve l'escrime de taille à la hache ou à la masse. L'épée plus courte et plus légère sert à frapper d'estoc aux défauts des armures. Souvent, le chevalier manie la masse et une *dague*.

Au XII<sup>e</sup> siècle, l'écu est grand (1,50 m.), à pointe aiguë, ce qui permet de le ficher en terre. Cette arme défensive de bois léger renforcé par des peaux collées, est consolidée au centre par une boucle et sur les bords par des clous.

A l'intérieur, nous trouvons les courroies ou *en-armes*

une verticale, deux en croix, enfin la *guige* par laquelle l'écu se suspend au dos, au cou.

Peu à peu, l'écu ou *targe* se fait plus petit, car les plates protègent suffisamment le corps. Après 1320, la targe est triangulaire, armoriée, sans boucle ou renforcement extérieur. On la porte en bandouillère à gauche. « Embrasser l'écu », c'est le glisser sur le bras gauche et s'en couvrir pour la charge.

De plus en plus, le chevalier combat à pied. Il suspend alors son écu au cou, sur sa poitrine, et manie sa lourde épée à deux mains.

#### *Harnachement du cheval.*

Indépendamment des brides, du mors, etc., nous devons nous arrêter à la selle et à l'armement du cheval.

La charge à la lance nécessite une forte *selle*, aux arçons surélevés, à la sangle large et sûre. Déjà VILLEHARDOUIN nous parle de « chevaux couverts », c'est-à-dire couverts de housses. D'abord en étoffe, ensuite en cuir renforcé par des anneaux, puis en mailles, ces *housses* constituent une excellente protection pour le cheval. Plus le cheval est fort, plus cet harnachement de guerre peut être lourd. Pendant l'époque de FROISSART, le cheval porte en outre des *têtières* de métal.

#### *Emblèmes.*

« Certes c'estoit très grans biautés que de veoir sus les camps banières et pennons venteler, chevaus couvers, chevaliers et escuiers armés si très nettement que riens n'i avoit à amender<sup>1</sup> ».

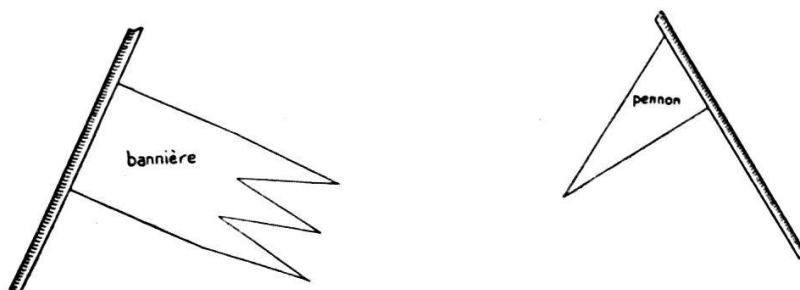
La *bannière* ou *gonfanon* est un drapeau rectangulaire, avec ou sans queue ; il appartient à un seigneur suzerain. Le *pennon* ou *penoncel*, petite bannière triangulaire, est le signe distinctif du chevalier qui tient terre. *L'oriflamme* est la bannière du roi de France, et par extension, celle de tout grand seigneur.

<sup>1</sup> Froissart, I, 87.

Fixés à une lance, ces emblèmes sont *fermés* ou enroulés autour de la hampe. Durant le combat, ils sont déroulés (*pendant, voletant, ventelant*).

Le nombre de bannières et de pennons dans une armée indique, sinon l'effectif exact, du moins l'importance des seigneurs présents.

« Il est bien verites que li rois de France avoit si grant peuple et tant de nobles et de bonne chevalerie que mer-



veilles seroit à recorder... il y eut onze vint et sept bannières, cinq cens et soissante pennons, quatre rois et six dus et trente six contes et plus de quatre mille chevaliers, et de commugnes de France plus de soixante mille <sup>1</sup>. »

VILLEHARDOUIN, JOINVILLE, FROISSART et les autres chroniqueurs soulignent la haute valeur morale des bannières.

« Et sachiez que les galies n'osoient terre prendre... Or porroiz oïr estrange proesce : que li dux de Venise, qui vialx hom ere et gote ne veoit, fu toz armez el chief de la soe galie, et ot le gonfanon Sain Marc par devant lui ; et escrie as suens que il le meïssent a terre ou, se ce non, il feroit jueïse de lor cors. Et il si firent que la galie prent terre ; et il saillent fors, si portent le confanon Sain Marc par devant lui a la terre.

» Et quant li Venisien voient le confanon Sain Marc a la terre et la galie lor seignor qui ot terre prise devant als, si se tint chascuns a honi, et vont a la terre tuit. Et cil des uissiers

<sup>1</sup> Froissart, I, 87.

saillett fors et vont a la terre qui ainz ainz, qui mielz mielz. Lor veissiez assault merveillox<sup>1</sup> ».

Dans les circonstances solennelles, on expose les bannières pour remonter le moral des troupes : départ de la flotte, avant la bataille, retour triomphal.

A Poitiers, en 1356, Jean Chandos conseille au Prince Noir de rassembler ses gens épars, de peur d'un retour offensif des Français :

« Sire, c'est bon que vous vos arrestés ci et metés vostre banière hault sus ce buisson : se s'i ralloieront vos gens qui sont durement espars, car, Dieu merci, la journée est vostre. Ne je ne voi mès nulles bannières ne nuls pennons des François, ne conroi entre yaus qui se puist raloier...<sup>2</sup> »

#### *Valeur tactique de la cavalerie.*

La tactique féodale consacre la prédominance absolue de la cavalerie lourde. Les autres combattants, si nombreux soient-ils, ne sont que des auxiliaires de deuxième et troisième ordre.

Les tireurs « préparent » le combat, puis se retirent. Alors, les deux cavaleries se mettent au galop et chargent, lance baissée. Souvent, on revient en arrière pour une charge nouvelle, et ainsi de suite.

Les fantassins tuent les chevaliers tombés, à moins que des cavaliers désarçonnés des deux camps ne s'attaquent à l'épée.

Il y a des situations où, d'emblée, la puissance de la cavalerie est neutralisée au profit de celle de l'infanterie : sur mer, dans l'attaque et la défense des places fortes, sous bois, dans les montagnes.

« Et par vive force monterent .II. chevalier sor les eschieles et .II. serjant, et conquistrent le mur sor als. Et monterent sor le mur bien .XV. et se combatoient main a main as haches et

<sup>1</sup> Villehardouin, 172-174.

<sup>2</sup> Froissart, I, 393.

as espees. Et cil dedenz se reconforterent, si les metent forz mult laidement, si que il en retindrent .II.... et en i ot assez de bleciez et de quassez, s'en furent mult irié li baron <sup>1</sup>. »

L'équipement et l'armement de l'infanterie s'améliorent au désavantage des chevaliers. Flèches et carreaux tuent les chevaux, jettent les cavaliers à terre et les forcent à combattre à pied sous leur lourd équipement.

Mais le fantassin ne craint plus d'approcher le chevalier monté, car il a maintenant de longues armes terribles : piques, vouges, fléaux, crochets, guisarmes, godendacs, etc. Le cavalier est piqué, harponné, descendu de cheval, tué sans qu'il ait le temps de bien se défendre.

Les longues armes du fantassin jettent le seigneur à terre, les courtes (couteaux, dagues, couperets, épées) entrent dans les défauts des armures. Le combattant à pied ignore les usages de guerre de la chevalerie.

Les seigneurs tentent de freiner cette évolution. Ils retiennent le développement des corps d'archers et d'arbalétriers, mettent de meilleures armures, combattent souvent à pied.

Mais on ne peut retenir à la longue une évolution naturelle. La chevalerie française, la plus conservatrice de toutes, fait de cruelles expériences ! Crécy, Poitiers, Azincourt sont des désastres qui auraient pu être évités, si les Français avaient su surmonter leur mépris pour l'infanterie et tirer profit des armes nouvelles.

## L'INFANTERIE

Si nous comptons dans l'infanterie tous les hommes à pied de l'armée, nous constatons que les fantassins ont toujours été aussi nombreux que les cavaliers, même à la Croisade de 1200. Au XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, l'infanterie dépasse largement la cavalerie.

<sup>1</sup> Villehardouin, 171.

Et pourtant VILLEHARDOUIN et FROISSART ignorent les fantassins au point de vue tactique.

Cette attitude est compréhensible chez VILLEHARDOUIN, car toute l'importance tactique revenait vraiment à la cavalerie. Chez les fantassins, seuls les archers et les arbalétriers comptaient comme auxiliaires. Le reste de l'infanterie se composait de toute la gent des bagages et quelques spécialistes de siège.

FROISSART parle souvent des fantassins, mais il le fait chemin faisant, sans bien croire à leur rôle tactique. Les tireurs et les pionniers font aussi exception. Quant au reste, nous devons presque lire entre les lignes pour nous faire une idée exacte de sa valeur tactique. Cela s'explique : FROISSART, le protégé des seigneurs, ne se renseigne qu'auprès des chevaliers qui, tout naturellement, ne diminuent pas leurs exploits au profit des fantassins.

Nous parlerons tour à tour des archers, des arbalétriers, des autres combattants à pied. Les pionniers et les troupes du train sont traités dans des chapitres particuliers.

*(A suivre.)*

Lt. LOUIS BURGENER.